

Téléphonie mobile 5G: (trois mythes qui ont la vie dure)

02.03.2018

D'un coup d'oeil

Le débat sur les modalités de mise en place du réseau mobile 5G prend vite une tournure houleuse, émotionnelle et peu factuelle. Il est nécessaire de le mener sur des bases plus concrètes. Les opposants au réseau mobile tentent de créer une contradiction là où il n'y en a pas. La protection de la santé est compatible avec un assouplissement modéré des valeurs limite d'émission.

Le lundi 5 mars, le Conseil des États examinera une motion de sa Commission des transports et des télécommunications (CTT-E) sur la téléphonie mobile, qui demande au Conseil fédéral de permettre un développement des capacités du réseau mobile et d'ouvrir la porte à la technologie 5G. Concrètement, il s'agit d'adapter les valeurs limite pour les émissions des installations de téléphonie mobile.

La 5G, un préalable à la numérisation

Pour les milieux économiques, la 5G est décisive dans le contexte de la numérisation. De nombreuses branches en attendent des innovations et une impulsion de croissance. Quinze organisations économiques ont souligné les bienfaits attendus de la 5G dans une lettre adressée aux Conseillers aux États. L'adaptation demandée des valeurs limite est modérée, mais les opposants combattent tout assouplissement. Pour ce faire, ils s'appuient parfois sur des affirmations erronées et des arguments trompeurs. Trois mythes reviennent constamment, alors qu'ils sont infondés. Voici pourquoi:

Mythe 1: «En demandant une baisse des valeurs limite, les milieux économiques mettent en jeu la santé publique»

Cela est faux. Il n'y a pas de conflit entre la protection de la santé et les assouplissements demandés par les milieux économiques. Ces dix à quinze dernières années, d'innombrables études ont été réalisées sur les effets des rayonnements des antennes de téléphonie mobile et des portables sur la santé. Aucun risque systématique n'a pu être démontré jusqu'à présent. Les valeurs limites d'émission en Suisse sont dix fois plus faibles que celles recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les milieux économiques demandent un ajustement modéré et pas la reprise des normes de l'OMS. Si le Conseil fédéral et le Parlement adoptent les mesures demandées, les valeurs limites suisses resteront trois fois plus faibles que celles recommandées par l'OMS. Le principe de précaution suisse est préservé.

Mythe 2: «La 5G est un luxe – il existe d'autres solutions techniques tout aussi bonnes»

Cela n'est pas vrai. La 5G est une technologie complètement nouvelle et pas simplement une version plus puissante de ce qui existe. Elle introduit des techniques et des innovations très importantes pour la numérisation: des vitesses de transmission élevées, une bonne résistance aux interférences, une meilleure efficacité énergétique des émissions, des temps de latence beaucoup plus courts, etc. Aucune autre technologie n'offre cela. Sans adaptation des valeurs limite, ces nouvelles possibilités ne pourront pas être exploitées et le réseau deviendra nettement plus coûteux. Il faudrait notamment construire beaucoup plus d'antennes.

Mythe 3: «C'est un coup de force, il n'y a pas d'urgence»

Dans les zones urbaines, les capacités des réseaux de téléphonie mobile sont utilisées à plus de 90%. La demande augmente continuellement. Pour maintenir les performances de la téléphonie mobile en Suisse, il y a deux options. On peut soit adapter légèrement les valeurs limite des émissions, pour accroître la puissance des antennes existantes, soit doubler le nombre d'antennes ces prochaines années pour faire face à la demande. La deuxième proposition ne plaira guère aux opposants à la téléphonie mobile. De plus, la 5G est tout sauf une vision pour un avenir lointain. Les États membres de l'UE et de nombreux autres pays mettent les bouchées double pour introduire les réseaux de nouvelle génération. Si nous souhaitons éviter que la Suisse soit pénalisée face à la concurrence, il faut créer rapidement les conditions qui permettent d'introduire la 5G.



Dominique Rochat

Responsable de projets Senior Énergie, environnement, infrastructures et numérisation



Lukas Federer

Responsable du département Énergie, environnement, infrastructures et numérisation, membre de la direction élargie

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch